



Secteur de CAEN

PERMANENCE SYNDICALE

Mardi 22 mars 2022
pour les personnels judiciaires de
Coutances

Charly LECHEVALLIER, représentant des personnels, délégué et conseiller syndical de secteur

se tiendra à votre disposition.

Organisée dans le cadre de l'heure mensuelle d'information syndicale, elle n'entraîne pour les participants aucune perte de salaire et est de droit pour tout agent qui se signale auprès de son supérieur hiérarchique.

Tous les personnels peuvent y participer, titulaires, stagiaires ou contractuels des différents sites (Nouveau palais, cour d'appel, CPH, SAR, SG...).

**Palais de justice principal,
salle d'audience A, à partir de 14H00.**

Merci d'indiquer votre participation par retour de mail.